

## Demande de substitution de contrat d'assurance des emprunteurs

Je, soussigné(e)..... (Nom et prénom), ayant accepté l'offre de crédit immobilier le ... / .... / .... (date d'acceptation de l'offre de crédit immobilier) garantie par le contrat d'assurance ..... (Nom du contrat actuel), demande la substitution de ce contrat par le contrat d'assurance .....(Nom du nouveau contrat).

À cette fin, je déclare avoir fait une demande de résiliation de mon contrat d'assurance initial auprès de mon assureur sauf si le contrat d'assurance initial souscrit a été commercialisé par BNP Paribas et j'ai bien remis les documents nécessaires à l'étude de ma demande dont la liste figure ci-dessous

Pièces / informations à fournir	<i>[à cocher par la Banque, si remis] V06 18</i>
<b>La proposition de contrat d'assurance composé :</b>	
- des conditions générales d'assurance -----	<input type="checkbox"/>
- d'un engagement de l'assureur pouvant prendre la forme, par exemple, de conditions particulières, d'un certificat d'adhésion, d'une attestation d'assurance, d'un certificat d'assurance, de conditions spécifiques ou tout document équivalent et reprenant les informations suivantes :	
▪ Les garanties exigées par le prêteur-----	<input type="checkbox"/>
▪ La quotité par assuré et type de garantie-----	<input type="checkbox"/>
▪ Le montant du capital assuré par assuré et type de garantie-----	<input type="checkbox"/>
▪ Le coût total en euros sur la durée du prêt des garanties exigées par le prêteur au titre de l'assurance, nécessaire au calcul du TAEG global du crédit-----	<input type="checkbox"/>
▪ L'échéancier des primes d'assurance, reprenant le capital restant dû à la date annuelle de résiliation du contrat d'assurance en cours-----	<input type="checkbox"/>
▪ Les dates d'effet et de cessation des garanties-----	<input type="checkbox"/>
▪ La désignation de BNP Paribas en tant de bénéficiaire-----	<input type="checkbox"/>
<i>A l'exception des contrats d'assurance distribués par BNP Paribas, il est indispensable de fournir les informations indiquées ci-dessus à la fois pour la proposition de contrat d'assurance et pour l'assurance actuelle. Ceci nous est nécessaire pour étudier la demande de substitution.</i>	

Par ailleurs, en cas d'acceptation par la Banque du contrat d'assurance extérieur, je devrai également fournir à BNP Paribas les informations nécessaires à l'émission de l'avenant<sup>1</sup>.

Les données personnelles recueillies dans le présent document sont obligatoires pour permettre à la Banque, responsable de traitement, de réaliser les opérations nécessaires à la substitution de contrat d'assurance des emprunteurs. Elles pourront être également utilisées par la Banque pour la gestion interne, la gestion de la relation bancaire, les études statistiques et pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Afin d'accomplir les finalités précitées, BNP Paribas communique ces données personnelles, pendant toute la durée de la relation bancaire, uniquement aux : prestataires de service et sous-traitants réalisant, pour son compte, certaines tâches matérielles et techniques indispensables à la relation bancaire.

Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, à la portabilité de vos données respectives, de limitation du traitement des données vos données respectives. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données respectives, ainsi que d'un droit d'opposition à ce que ces données soient utilisées à des fins de prospection commerciale. Vous disposez enfin du droit de définir la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès, ces droits. Pour exercer ces droits, vous pouvez adresser un courrier à BNP Paribas, APAC TDC Val de Marne, TSA 30233, 94729 FONTENAY SOUS BOIS CEDEX. En outre, vous êtes en droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente telle que la Commission Nationale de l'Informatique et de Libertés en France. Les données sont conservées pendant une durée de 10 ans après la fin de la relation contractuelle.

Pour des informations complémentaires vous pouvez, vous référer à la Notice de protection des données personnelles qui a été fournie aux clients. Ce document est disponible en Agence et sur le site internet [www.mabanque.bnpparibas](http://www.mabanque.bnpparibas).

Fait à .....

Le : \_\_\_\_\_

Signature du client :

Dossier reçu le : \_\_\_\_\_

Dossier complet le : \_\_\_\_\_

Signature du conseiller :



<sup>1</sup> Ces informations sont détaillées dans le mode d'emploi substitution Assurance Emprunteur (disponible sur <https://mabanque.bnpparibas/fr/emprunter/credits-immobiliers/equivalence-de-niveaux-de-garanties>)